

DOSSIER STAGE MULTI-ACTIVITES



**Du lundi 23 Octobre 2017
au vendredi 3 novembre 2017
(hors week-end et jours fériés)**

Pour les enfants de 5 à 13 ans

A.S.M.P.
21, Allée de Bellevue,
94170 le Perreux sur Marne
Tél : 01 48 72 20 35
secretariat@asmp.asso.fr

PROJET PEDAGOGIQUE

1 – L'ASSOCIATION

L'A.S.M.P (Association Saint Maurice du Perreux) est située dans l'Est de la région Parisienne dans la ville du Perreux sur Marne. Elle est la plus ancienne association sportive et culturelle de la ville. Son siège se situe au :

21, Allée de Bellevue – 94170 Le Perreux sur Marne.

Elle propose tout au long de l'année de nombreuses activités telles que la Gym Form' Détente, le Volley-ball, le Handball, l'Escrime, le Badminton, le Multi-sports, la Zumba, le chant Choral, le Hip Hop, la danse Modern'Jazz, le Yoga, le Pilates et le Théâtre. Elle a rassemblé en 2017 plus de 950 adhérents de tous âges et de tous niveaux, du loisir aux compétitions départementales, nationales, voire internationales. L'association est affiliée à la Fédération Sportive et Culturelle de France (FSCF), à la Fédération Française de Volleyball (FFVB), à la Fédération Française de Handball ainsi qu'à la Fédération Française de Badminton (FFBA) et d'Escrime. (F.F.E.) Elle propose différentes activités en loisir et en compétition.

Ses principaux objectifs sont de :

- Découvrir des activités culturelles, sportives et d'expression pour tout public.
- Créer un lien familial intersection et inter-collectif.

LE COLLECTIF MULTISPORTS

L'activité Multisports a été créée en 2014. Elle est destinée aux enfants âgés de 5 à 13 ans souhaitant pratiquer divers sports collectifs. Les cours sont adaptés aux âges des enfants puisque le collectif multisports sépare les enfants âgés de 5 à 8 ans de ceux âgés de 9 à 13 ans. Les principaux sports pratiqués sont le Handball, le Football, le Badminton, l'Ultimate, le Volley-ball et cette année, le Flag-Football.

Ce collectif permet aux jeunes de découvrir différents sports pratiqués dans la région afin qu'ils puissent s'orienter à partir de 10 ans vers l'activité sportive ou culturelle leur convenant le mieux.

2 – LE STAGE MULTI-ACTIVITES

Lors des vacances scolaires, des stages multi-activités d'une durée allant de une à deux semaines sont mis en place par l'A.S.M.P. Ces stages comprennent deux principaux objectifs :

- Le premier est de permettre aux enfants de découvrir des sports peu connus tels que le Football Gaélique ; le Kinball ; le Da Cau ou encore le Quidditch. Cet objectif complète par conséquent la section multisports.
- Le second est de mettre en place diverses activités culturelles, scientifiques et physiques permettant aux enfants de développer leur curiosité sur le monde qui les entoure.

2.1 – LES OBJECTIFS DU STAGE

Durant les vacances d'automne 2017, un stage est programmé du lundi 23 octobre au 3 novembre 2017. Il est proposé aux enfants **de 5 à 13 ans** avec **un effectif maximal journalier de 25 enfants**. La thématique du stage est la suivante : « Le monde et le jeu »

Il est également concentré sur l'initiation et l'apprentissage de différents types de sport :

- Activité physique et sportive pour faire connaissance,
- Handball,
- Hip hop,
- Badminton,
- Escrime,
- Football.
- Da cau

Il s'agit d'un stage de découverte sportive pour permettre aux enfants, dès le plus jeune âge, de connaître différents types de sports que nous pratiquons au sein de l'Association ainsi que d'autres liés à des fédérations.

Mais c'est également un stage permettant aux enfants de rencontrer d'autres jeunes que ceux qu'ils cotoient durant l'année, qui pratiquent ou non une même activité sportive et ainsi de développer leur « vivre ensemble ».

2.2-L'ENCADREMENT

Les enfants seront encadrés par une équipe d'animateurs de 08h00 à 19h00.

L'équipe d'animateurs sera dirigée et coordonnée par M.BERTIN Ludovic, possédant les responsabilités suivantes au sein de l'A.S.M.P :

- Directeur de structure,
- Entraîneur de la section Handball (-16 ans ; -18 ans ; sénior loisir).

Et les diplômes suivants :

- BPJEPS LTP (Brevet Professionnel de la Jeunesse de l'Education Populaire et du Sport, Loisir Tout Public) ;
- BAPAAT (Brevet d'Aptitude Professionnel d'Assistant Animateur Technicien) ;
- BAFA (Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur) ;
- Diplôme fédéral d'entraîneur de Handball niveau 1 et 2.

Les animateurs sous la direction de M.BERTIN Ludovic sont :

- o Mme. RUFFIER Julie : Bénévole diplômé BAFA,
- o M. CARTAGENA Emmanuel : Bénévole diplômé BAFA, section Handball -20.

D'autres jeunes adolescents inscrits à la section Handball ainsi que certains responsables d'activités de l'ASMP et des intervenants extérieur, se portent volontaire pour venir encadrer les enfants lors des activités du stage.

LE LIEU D'ACCUEIL

Les accueils du matin et du soir s'effectueront au siège de l'A.S.M.P. au 21, Allée de Bellevue au Perreux sur Marne.

L'accueil du matin aura lieu entre 08h00 et 09h30, durant lequel les enfants auront à leur disposition un espace d'activités calmes et **d'un petit déjeuner pris en charge par l'A.S.M.P.**

L'accueil du soir aura lieu entre 18h00 et 19h00, laps de temps durant lequel les enfants auront également à leur disposition un espace d'activités calmes après **leur goûter (pris en charge par l'A.S.M.P.)**.

Le responsable de l'enfant devra obligatoirement **remplir** et **signer** la feuille d'entrée et de sortie de l'enfant.

Le foyer est également le lieu où seront organisées les activités d'intérieur, les repas ainsi que les temps calmes.

2.3 – LES LOCAUX

LE GYMNASSE DU CDBM

Situé à 1km de l'hébergement, le gymnase du CDBM sera le lieu où se pratiqueront les activités sportives. Les enfants pourront s'y rendre, accompagnés des animateurs, à pied. Nous avons à disposition ce gymnase de 10h à 12h du 30 octobre au 03 novembre. Nous sommes en attente de validation pour la première semaine, du 23 au 27 octobre 2017.

LE SIEGE DE L'ASMP

Les différents locaux à notre disposition permettent d'imaginer et proposer de nombreuses activités annexes : Les phénomènes naturels, construction de jeux de société, construction d'instruments de musique, théâtre, magie, expérience, jeux d'extérieur, jeux d'intérieur.

A noter, la possibilité de stationner votre véhicule à l'intérieur du site.

2.4 - LE TROUSSEAU

Veillez respecter impérativement le trousseau ci-dessous, nous vous en remercions par avance.

- 1 paire de tennis (pour l'extérieur),
- 1 paire de tennis (pour le gymnase ou la grande salle de l'A.S.M.P),
- 1 vêtement de pluie,
- 1 serviette de toilette pour le sport,
- 1 sac à dos ou de sport pour se rendre au gymnase,
- Le repas du déjeuner,
- **1 bouteille d'eau avec le nom d'inscrit dessus.**

Eviter les objets de valeur (casse et perte). L'association n'est pas responsable des vols ou détortiations des effets personnels des enfants.

2.5 - LE PLANNING D'UNE JOURNEE TYPE

HORAIRES	ACTIVITES
8h00	Accueil à l'A.S.M.P. : - Petit déjeuner
9h00	- Temps calme
9h00	Présentation et explication des activités de la journée
10h00	
10h00	Gymnase du CDBM: Découverte sportive
12h00	
12h00	Retour au siège de l'A.S.M.P.
12h30	
12h30	Déjeuner
13h30	
13h30	Temps calme
14h00	
14h00	Activité scientifique, culturelle ou d'expression
17h00	
17h00	Goûter
17h30	
17h30	Accueil du soir :
19h00	Temps calme

Un coin lecture, des jeux de sociétés, ainsi que des ateliers de kaplas, d'origami et de coloriage seront à disposition durant l'accueil du matin, les temps calmes et l'accueil du soir.

2.6-L'INSCRIPTION

Pour l'inscription au stage de votre enfant, merci de nous retourner l'ensemble des documents demandés..

Pour les enfants non-inscrits à l'A.S.M.P, nous faire parvenir en complément de la fiche d'inscription :

- Un certificat médical « tous sports »,
- 10 € de frais pour l'inscription à l'association.

LES TARIFS

Le repas du midi est fourni par les parents.

Le petit déjeuner et le goûter sont offerts par l'association.

- Pour une journée de stage : **18€**
- Pour les 9 jours de stage : **150 €** (pas de stage le 1er novembre)

Réductions pour la semaine complète :

- -10 € au prix total pour le deuxième enfant inscrit.
- -20 € au prix total pour le troisième enfant inscrit.